

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Présents : 49
Absents excusés : 16 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 12 Saint-Flour, après convocation légale en date du 18 mars
Votants : 61 2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, M. Axel JOURQUIN, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

Absents excusés :

M. Hervé VIGIER, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Serge TALAMANDIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à M. Christophe VIDAL
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Guy CLAVILIER
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Marcel CHASTANG donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. David VITAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **04 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **04 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE ATELIER
RELAIS UNIPLANEZE**

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2024.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Atelier relais Uniplanèze fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et un excédent de la section d'investissement.

L'entreprise Uniplanèze est entrée dans les lieux en mai 2024.

En section de fonctionnement, le paiement de la publicité foncière du crédit-bail et des intérêts d'emprunt a été financé par les loyers perçus à compter du mois de mai. L'amortissement n'ayant pu débuter cette année, la section de fonctionnement est en excédent.

En section d'investissement, un montant de travaux à hauteur de 771 920,09 € a été payé cette année. La DETR a été perçue à hauteur de 209 827,44 € et l'emprunt de 3 100 000 € a été débloqué en mai. Les dernières factures et le solde de la subvention DETR sont inscrits en restes à réaliser.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 37 862,81 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement - 79 412,17 €

Résultat global définitif de l'exercice 2024 - 41 549,36 €

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2023 - 531 803,90 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Atelier relais Uniplanèze annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Atelier relais Uniplanèze ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Atelier relais Uniplanèze, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	20 393,90 €		2 367 634,35 €		2 388 028,25 €	
Opérations de l'exercice	76 306,51 €	134 563,22 €	858 917,33 €	3 342 326,99 €	935 223,84 €	3 476 890,21 €
TOTAUX (1)	96 700,41 €	134 563,22 €	3 226 551,68 €	3 342 326,99 €	3 323 252,09 €	3 476 890,21 €
Résultats de clôture		37 862,81 €		115 775,31 €	153 638,12 €	
Restes à réaliser (2)			210 071,87 €	14 884,39 €	210 071,87 €	14 884,39 €
TOTAUX CUMULES (1+2)	96 700,41 €	134 563,22 €	3 436 623,55 €	3 357 211,38 €	3 533 323,96 €	3 491 774,60 €
RESULTATS DEFINITIFS		37 862,81 €	- 79 412,17 €		- 41 549,36 €	

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 17 mars 2025 ;

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250324-DELIB2025-032-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

± **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**

± **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Atelier relais Uniplanèze tel que détaillé en annexe de la délibération ;**

± **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Atelier relais Uniplanèze aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**

± **AUTORISE Monsieur le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2024 ;**

± **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.**

POUR : 60 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 69

VOTE : Pour : 60

Contre : 0

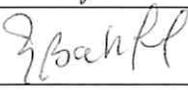
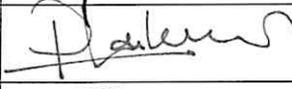
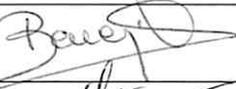
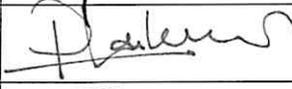
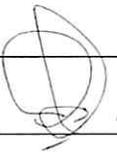
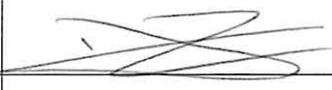
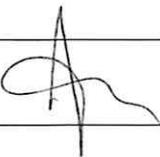
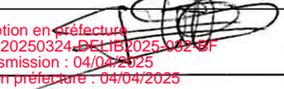
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

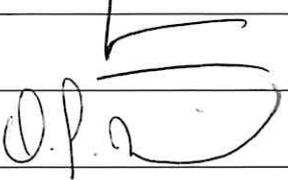
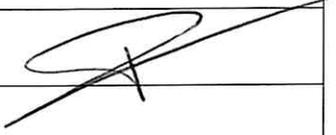
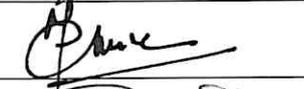
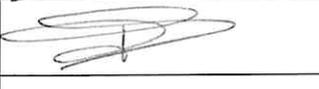
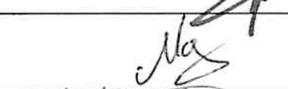
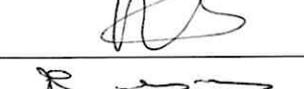
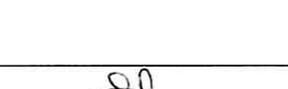
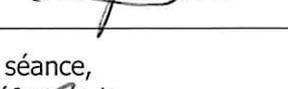
Date de convocation : 18 mars 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE – ATELIER RELAIS UNIPLANEZE

CFU 2024

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUVE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Le Président de séance,

; et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250324-DELIB2025-032-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025



●●● ➤ Budget annexe Atelier relais Uniplanète à Saint-Flour

❖ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
001	Résultat reporté			20 393,90 €	20 393,90 €
011	Charges à caractère général	40 682,00 €	30 237,40 €	59 400,00 €	38 845,30 €
65	Autres charges de gestion courante		0,14 €	5,00 €	
66	Charges financières			37 550,00 €	37 461,21 €
042	Dotations aux amortissements		18 000,00 €	119 000,00 €	
	TOTAL DEPENSES	40 682,00 €	48 237,54 €	236 348,90 €	96 700,41 €

Paiement de la publicité foncière pour le crédit bail et des factures liées au compte prorata

Début du remboursement de l'emprunt au mois de mai

✓ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
002	Résultat reporté	68 525,64 €	27 843,64 €		
70	Produits des services			26 700,00 €	35,54 €
74	Subvention du budget général			29 398,90 €	
75	Autres produits			124 550,00 €	122 312,56 €
76	Pénalités reçues			32 700,00 €	12 215,12 €
80	Amortissements des subventions			23 000,00 €	
	TOTAL RECETTES	68 525,64 €	27 843,64 €	236 348,90 €	134 563,22 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	27 843,64 €	- 20 393,90 €		37 862,81 €

Perception des loyers à compter du mois de mai

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2022 + RAR	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Résultat reporté	107 565,42 €	325 806,61 €	2 367 634,35 €	2 367 634,35 €	
16	Emprunt			87 000,00 €	86 997,24 €	
041	Opérations patrimoniales	121 875,17 €	50 525,42 €			
20	Etudes	82 835,17 €				
23	Travaux	508 402,83 €	3 640 058,39 €	- 86 760,58 €	771 920,09 €	210 071,87 €
040	Amortissement subventions			23 000,00 €		
	TOTAL DEPENSES	820 678,59 €	4 016 390,42 €	2 390 873,77 €	3 226 551,68 €	210 071,87 €

Les travaux sont terminés,
reste à payer les derniers
DGD avec les actualisations

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2022 + RAR	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024	RAR 2024
040	Amortissement immobilisations		18 000,00 €	119 000,00 €		
041	Opérations patrimoniales	121 875,17 €	50 525,42 €			
13	Subventions	175 800,00 €	627 545,00 €	65 034,00 €	209 827,44 €	14 884,39 €
16	Emprunt	523 003,42 €	2 808 910,00 €	291 090,00 €	3 100 000,00 €	
23					32 499,55 €	
16	Régul transfert de section (ADO, taxe amgt)			59 525,42 €		
	TOTAL RECETTES	820 678,59 €	3 505 980,42 €	534 649,42 €	3 342 326,99 €	14 884,39 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT avec RAR	0 €	- 2 367 634,35 €		- 79 412,17 €	
	RESULTAT DEFINITIF					- 41 549,36 €

Reste à percevoir le solde
de la DETR

Capital restant dû au
31/12/2024 : 3 013 002,76 €
Emprunt souscrit en 2024 de
3 100 000 € - terme en avril
2044.